

**Conférence de Mme Zeina El Khalil**  
Co-fondatrice et Présidente de l'Association Caritative  
**Teach A Child (TAC)**  
Au Rotary Club de Beyrouth le 23/10/17

« Diplômée en gestion des entreprises de l'AUB, Mme El Khalil a également suivi des cours de gestion à la Harvard Business School.

Depuis 2011 elle est co-fondatrice et présidente de l'association caritative : Teach A Child. Mme Zeina El Khalil est mère de trois filles. »

Zeina El Khalil a choisi de commencer sa présentation par un film de courte durée illustrant l'impact de l'éducation sur la vie des familles nécessiteuses : une mère y a déclaré que l'éducation/scolarisation avait transformé la vie de sa famille et nourri les rêves de ses enfants.

À l'aide d'un Powerpoint Mme El Khalil a présenté l'association Teach A Child :  
a- **TAC est une ONG** formée d'un Comité Exécutif et de 25 membres volontaires très actifs dont le seul but est l'Éducation.

b- **Mission/Vision** : Le but de TAC est d'assurer, à chaque enfant au Liban, le droit à l'éducation et à la réussite. Pour cela l'association s'active à :

- Eliminer les obstacles financiers ;
- Investir dans l'infrastructure des écoles publiques ;
- Mettre en œuvre la loi de l'éducation obligatoire pour les enfants ;

Et ce, sans aucune forme de discrimination.

c- **Mode opératoire** :

- TAC travaille étroitement avec les organismes de l'État (Le ministère des affaires sociales, le ministère de l'éducation, ...), avec des activistes et d'autres ONGs.
- Les enfants sont sélectionnés et inscrits dans les écoles publiques
- Les fournitures scolaires, l'uniforme et les déplacements sont assurés par TAC
- Une assistante sociale est chargée du suivi de l'enfant pendant l'année scolaire.

d- **Sélection** :

- Les familles visitées par TAC remplissent un dossier.
- TAC examine les dossiers ; les enfants sélectionnés sont inscrits dans les écoles.
- TAC verse 400\$ /enfant: fournitures scolaires, uniforme et transport
- Une deuxième visite d'évaluation est opérée au cours de l'année scolaire (suivi).

e- **Statistiques** :

- 1311 enfants scolarisés dans 175 établissements scolaires à travers le Liban.
- 719 filles et 592 garçons, dont 169 ont atteint le niveau d'études secondaires, 51 ont été orientés dans des centres de formation technique et 29 sont universitaires.
- Le coût annuel de scolarisation dans les écoles publiques est en moyenne de 400\$ par enfant, contre un montant de 7450\$ dans les écoles privées.

f- **Objectifs pour les cinq prochaines années** :

- Augmenter de 10% le nombre d'enfants scolarisés
- Couvrir davantage les régions libanaises encore très défavorisées
- Financer des projets d'améliorations dans les écoles publiques (équipements)
- Financer les études de formation technique et universitaires des élèves des écoles publiques.

- Veiller à ce que l'éducation de base devienne obligatoire par le biais d'un projet de loi applicable.  
(Powerpoint *Education pour Tous* en pièce jointe)

La présentation de Mme El Khalil fut suivie d'une session questions/réponses:

Question : Les membres de votre association sont essentiellement des femmes; quels sont les conditions pour faire partie de votre association et comment est-elle financée ?

**Réponse** : Tout d'abord ce travail de bénévolat est très prenant ; nous travaillons personnellement de longues heures ; nous n'avons pas d'employés ; il s'agit justement d'être disponible. Toute personne intéressée par notre projet et prête à donner de son temps, sera la bienvenue.

Notre budget annuel est à peu près de 530 000\$. Pour cela nous organisons des événements pour pouvoir assurer les fonds nécessaires ; nous organisons un dîner annuel très important et nous avons le support de plusieurs sponsors et bienfaiteurs ; nos dépenses sont telles, que nous espérons pouvoir continuer à subvenir aux besoins croissants de l'association...

Question : Quel est le budget des études universitaires qui sont certainement plus coûteuses ?

**Réponse** : En effet les montants à l'UL varient entre 250 000LL et 1 000 000LL selon les matières. La formation technique peut atteindre dans certains centres : 2000\$...Par contre nous assurons toujours le transport aux étudiants.

Question : Avez-vous le soutien du ministère des affaires sociales ?

**Réponse** : Ce ministère nous aide dans les droits d'inscription et parfois dans le domaine médical.

Question : Est-ce que tous ces enfants sont libanais ?

**Réponse** : 95% des enfants sont libanais ; les autres sont issus de mariages mixtes.

Question : Avez-vous au moins le soutien du ministère de l'éducation ?

**Réponse** : C'est un soutien surtout moral et nous profitons de leurs plans d'action.

Intervention de Mme Leila Ajam : Je suis fondatrice de la LLCSS à Los Angeles (Lebanese Ladies Cultural Society) ; notre société finance l'éducation de plus de 900 enfants au Liban : classes primaires et secondaires. Je souhaite prendre en charge 10 enfants libanais, de toutes les confessions et de différentes régions libanaises, afin de soutenir TAC.

Intervention de Rosy Boulos : Mon mari a fondé un centre d'études supérieures d'Électronique et d'Informatique ; je vous prie d'orienter les étudiants qualifiés vers nous. Je vous remettrai les coordonnées nécessaires afin d'établir les contacts souhaités.

Zeina El Khalil a vivement remercié le RCB pour son intérêt et son soutien pour TAC.